

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. TAUZIEDE Bernard, M. SAUQUES Kevin, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie, M. CAZES Jérôme

Procurations : M. ROBERT François à Mme LABORDE Aurélie

Etait absent :

Etaient excusés : M. ROBERT François

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme LABORDE Aurélie

Date de convocation

04/10/2023

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DEVIS STOREA 2

Monsieur le Maire explique au Conseil que les stores de l'école ont besoin d'être changés.

La société STOREA a été pressentie et a fourni un devis à hauteur de 2543,12 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter la décision.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,